

ASSEMBLEE GENERALE 2023 YACHT CLUB DES SABLETTES

Ce 26 janvier 2024, le Yacht Club des Sablettes a organisé son assemblée générale.

Il s'agissait de la 64^{ème} assemblée générale ordinaire du Yacht Club des Sablettes.

Ce jour, 168 membres sont à jour de leur cotisation 2024 dont 160 sont autorisés à voter.

Le quorum requis pour la tenue de l'AG est atteint dès 18h40.

A 18h45, 68 adhérents sont présents ou représentés, l'AG commence.

Les validations du compte rendu de l'AG2022, du compte de résultat 2023, du budget prévisionnel 2024 et l'augmentation du tarif des activités annuelles sont entérinées à l'unanimité des présents.

Pour le renouvellement des membres du Codir, 2 places vacantes, les 2 sortants se présentent ainsi qu'une troisième candidate.

Après dépouillement du scrutin, ont obtenus :

Sandra Ferron obtient 49 voix, est élue,

Vanessa Sasiain-Belmonte 42 voix, est élue,

Jean-Christophe Morin 39 voix.

L'équipe codir 2024, est constituée :

Sandra Ferron mandat jusqu'à AG2027 (janvier2028)

Vanessa Sasiain-Belmonte mandat jusqu'à AG2027 (janvier2028)

Michel Balança mandat jusqu'à AG2026 (janvier2027)

François Gautier mandat jusqu'à AG2026 (janvier2027)

Camille Daniel mandat jusqu'à AG2025 (janvier2026)

Bernard Bonnet mandat jusqu'à AG2025 (janvier2026)

Didier Campus mandat jusqu'à AG2024 (janvier2025)

Jean Renaud Daniel mandat jusqu'à AG2024 (janvier2025)

Le nouveau bureau sera validé lors de la prochaine séance Codir le 01 février 2024.

Le Président

Jean-Renaud DANIEL



Le Secrétaire

François GAUTIER



Pièces jointes : Rapport moral, Rapport financier, Rapport sportif

Assemblée Générale 2023

Le Yacht Club présente ses Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année et adresse ses remerciements à la Mairie de La Seyne sur Mer, au Conseil Départemental, au Conseil Régional, à l'ANS, à la CAF et à TPM pour leur soutien.

Ordre du jour de l'assemblée générale 2023 :

Approbation du compte rendu AG 2022.

Rapport moral et rapport d'activités.

Rapport financier.

Approbation compte de résultats 2023, budget prévisionnel 2024 et tarif cotisation et activités annuelles.

Rapport sportif.

Élection du comité directeur.

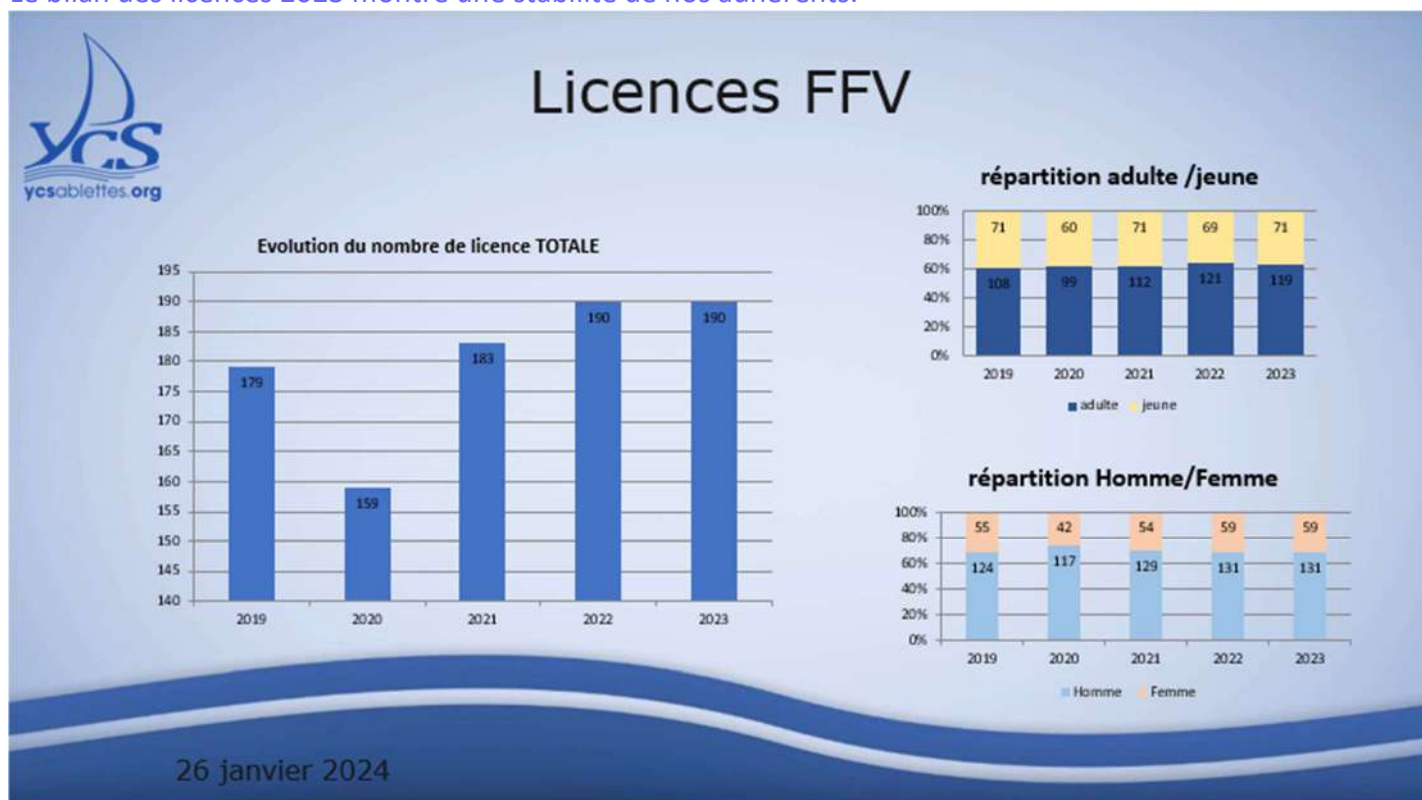
Questions diverses.

Approbation du compte rendu AG 2022 :

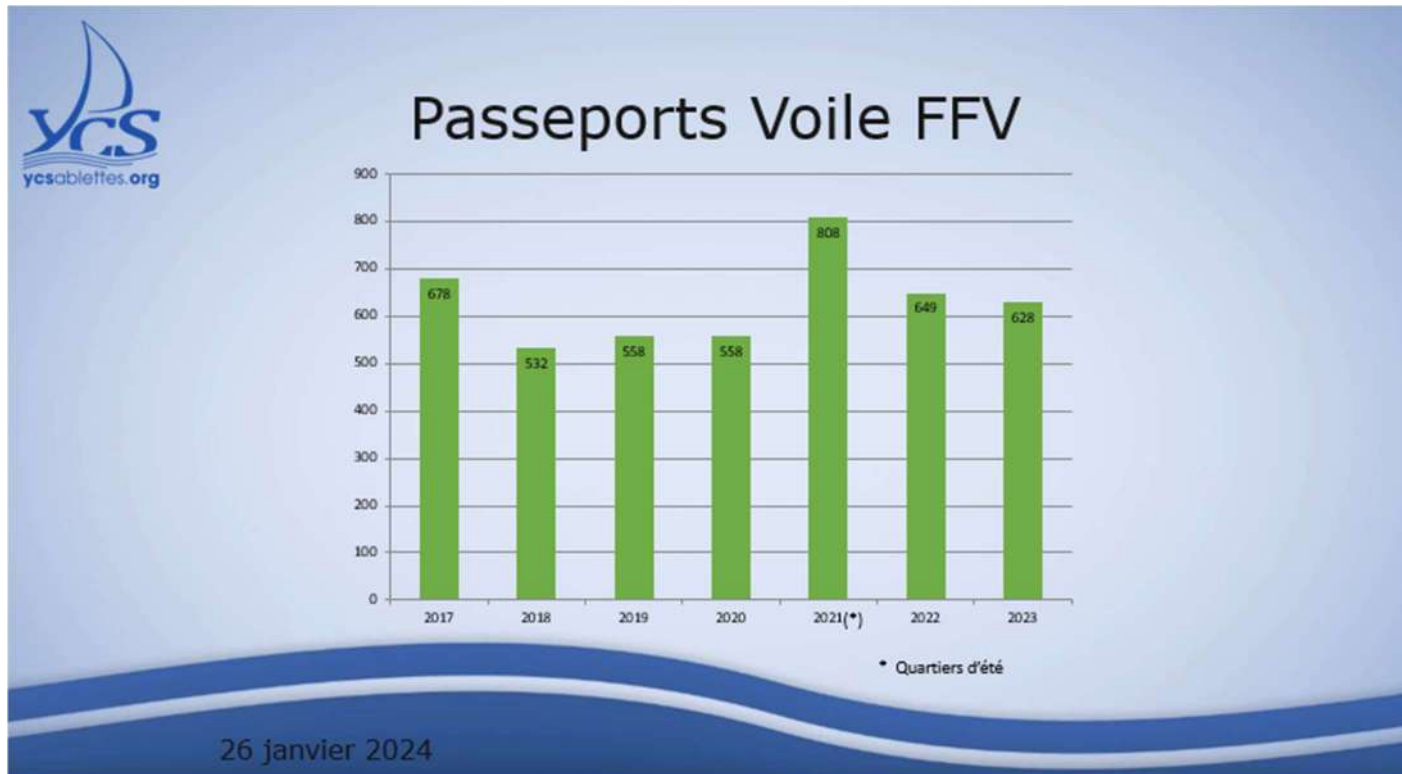
Un vote à main levée valide le compte rendu de l'AG 2022 à l'unanimité des présents.

Rapport moral et rapport d'activités :

L'année est marquée par la disparition de l'effet Covid, la fin des travaux de percement du canal, la confirmation de l'espace canin sur la base nautique et l'augmentation de la tendance de pratique des supports à foils. Le bilan des licences 2023 montre une stabilité de nos adhérents.



De même pour les passeports voile (licence enseignement associés aux stages)



Développement de la pratique :

Ecole de sport 73 adhérents (+10%)

Loisirs adultes 74 adhérents (stable)

Stages Vacances scolaires 650 stagiaires (stable)

Point Location 1100 sorties (-26%)

Sport Santé / Sport Bien être :

Collèges : Curie, Reynier, Institut Sainte Marie, Georges Sand

Lycée : Langevin, Rouvière

IME Folke Bernadotte

Développement éthique citoyenneté :

Mouillez vos baskets :

En partenariat avec l'ANS, la politique de la ville de La Seyne sur Mer et la CAF.

En coordination avec la Mairie de La Seyne sur Mer, 35 enfants ont pu pratiquer la voile sur quatre stages de cinq jours.

La Mer est à vous :

6 candidats sont inscrits pour cet accompagnement dû à sa mise en place tardive.

Formations :

BPJEPS : Tanguy et Valentin

CQP : Camyle issu de la section voile du collège Curie

Jessica adhérente loisir adulte



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Investissements 2023 :

- 6 jeux de voiles neuves pour les catamarans M
- 2 planches à voile AHD
- 2 planches à voile à foils
- 7 gréements de planche
- 1 coque neuve (semi-rigide sécurité)

Rapport Financier :

Compte de résultats 2023

YACHT CLUB DES SABLETTES			
COMpte DE RESULTAT 2023			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
ACHATS NON IMMOBILISABLES	20 260,75	STAGES	105 884,46
Achats divers	12 589,79	Stages été Catamarans	29 593,36
La Mer est à vous	7 670,96	Stages été Dériveurs	47 110,35
		Stages été P.A.V	12 733,99
MAINTENANCE MATERIEL	25 364,20	Cours particuliers	7 387,00
Hobie cats	2 086,08	Stages inter saison	9 059,76
New cats M	2 987,98		
Opti	3 156,93		
Pico	73,44	POINT LOCATION	23 528,90
Lasers	765,40		
P.A.V	6 073,37	COLLECTIVITES	69 202,00
Paddle	113,44	Ecoles, Collèges	18 454,00
Bateaux sécu	522,68	Groupes Divers	18 488,00
Moteurs	7 253,11	La Mer est à vous	32 280,00
Divers	2 331,77		
CARBURANTS	8 488,07	INSCRIPTIONS REGATES	6 654,00
		Régates locales	6 654,00
		Régates nationales	
FRAIS ADMINISTRATIFS	16 342,83	ACTIVITES ANNUELLES	34 230,53
Location diverses	1 135,31	loisirs sportifs	16 336,70
Assurances	11 953,72	propriétaires loisirs	6 055,00
Banque	1 293,88	ecole de sport compétition	11 838,83
Poste ,Télécom	701,42		
Fournitures bureau	1 258,50		
DEPLACEMENTS	730,93	COTISATIONS CLUB	19 437,40
Membres,Coureurs			
Moniteurs	730,93		
Formation		SUBVENTIONS	36 464,67
Missions		Conseil Régional	8 000,00
		Conseil Général	3 000,00
FRAIS STAGES, FORMATION	2 675,88	T P M	3 500,00
Frais Stages Club	2 026,67	Maine	10 000,00
Frais Formation	649,01	Politique de la ville	5 100,00
		CAF	1 200,00
COTISATIONS ,HONORAIRES	6 109,93	A N S	5 503,00
Honoraires Cabinet comptable	3 540,71	Autres	161,67
Cotisations divers organismes	830,00		
Cotisation org formation	1 739,22	aides état crise sanitaire	
FRAIS REGATES	7 400,22	PLAN SPORT EMPLOI	20 666,52
Régates locales	6 900,22	Conseil Régional	6 000,00
Régates nationales	500,00	SYLAE	14 666,52
POINT LOCATION			
		VENTES DIVERSES	2 657,12
LICENCES	16 468,90	tee shirts	2 457,12
		matériel nautique	200,00
SALAIRES ,CHARGES SOC	181 864,91	LICENCES	16 505,00
Salaires	125 914,60		
Charges sociales	55 950,31	INTERETS FINANCIERS	3 100,52
IMPOTS ET TAXES	1 660,50		
		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
PUBLICITE	2 456,40	TRANSFERTS DE CHARGE	0,00
		Transferts de charge Autres	
AMORTISSEMENTS	39 870,73	Transferts de charge Assurances	
TOTAL DES CHARGES	329 694,25	TOTAL DES PRODUITS	338 331,12
86 Emploi des contributions volontaires	34546,00	87 Contributions volontaires en nature	34 546,00
Mise à dispo gratuite de biens et prestations	34546,00	Prestations en nature	34 546,00
Total des charges	364 240,25	Total des produits	372 877,12
BENEFICE DE L'EXERCICE	8 636,87	PERTE DE L'EXERCICE	

YACHT CLUB DES SABLETTES			
CHARGES		PREVISIONNEL 2024	PRODUITS
ACHATS NON IMMOBILISABLES	19 000,00	STAGES	102 500,00
Achats divers	19 000,00	Stages été Catamarans	29 000,00
		Stages été Dériveurs	46 000,00
		Stages été P.A.V	12 500,00
MAINTENANCE MATERIEL	26 000,00	cours particuliers WING	7 000,00
Hobie cat	17 500,00	Autres Stages	8 000,00
New cat			
Opti		POINT LOCATION	25 000,00
Pico			
Lasers		ACTIVITES DIVERSES	68 000,00
P.A.V		Ecoles, Collèges	19 000,00
Paddle		Groupes divers	18 000,00
Bateaux sécu		FFV (la mer est à vous)	31 000,00
Moteurs	7 500,00		
Divers véhicules	1 000,00	INSCRIPTIONS REGATES	15 000,00
		Régates annuelles	15 000,00
CARBURANTS	9 000,00		
		ACTIVITES ANNUELLES	34 000,00
FRAIS ADMINISTRATIFS	17 200,00		
Locations diverses	1 200,00	loisirs sportif	16 000,00
Assurances	12 000,00	propriétaires loisirs	8 000,00
Banque	1 200,00	ecole de sport compétition	12 000,00
Poste ,Télécom	800,00		
Fournitures bureau	2 000,00	COTISATIONS CLUB	19 000,00
DEPLACEMENTS	2 000,00	SUBVENTIONS	48 000,00
Membres,Coureurs		Conseil Régional	15 500,00
Moniteurs	2 000,00	Departement	5 000,00
Formation		T P M	9 500,00
		Mairie	10 000,00
FRAIS STAGES, FORMATION	2 000,00	Politique de la ville	2 100,00
Frais Stages Club	2 000,00	CAF	1 200,00
Frais Formation		A N S	4 700,00
COTISATIONS ,HONORAIRES	6 500,00	PLAN SPORT EMPLOI	0,00
Honoraires Cabinet comptable	3 500,00	Région contrat aide emploi	
Cotisations divers organismes	1 000,00	SYLAE	
Cotisation org formation	2 000,00		
		VENTES DIVERSES	2 000,00
FRAIS REGATES	23 500,00	tee shirts	1 000,00
Régates annuelles	23 500,00	materiel nautique	1 000,00
Régates internationales			
POINT LOCATION	500,00	LICENCES	17 000,00
LICENCES	17 000,00	INTERETS FINANCIERS	3 000,00
SALAIRES ,CHARGES SOC	172 000,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
Salaires	119 000,00	TRANSFERTS DE CHARGE	0,00
Charges sociales	53 000,00	Transferts de charge Autres	
		Transferts de charge Assurances	
IMPOTS ET TAXES	1 800,00	Transferts de charge Salaires	
PUBLICITE	2 000,00		
AMORTISSEMENTS	35 000,00		
TOTAL DES DEPENSES	333 500,00	TOTAL DES RECETTES	333 500,00
86 Emploi des contributions volontaires	34 546,00	87 Contributions volontaires en nature	34 546,00
Mise à dispo gratuite de biens et prestations	34 546,00	Prestations en nature	34 546,00
Total des charges	368 046,00	Total des produits	368 046,00

Approbation compte de résultat 2023 et prévisionnel 2024 : approuvés à l'unanimité des présents

Approbation cotisation et tarif activités annuelles :

La cotisation : adulte 50 € - jeune 46 € (applicable 01/09/ 2024) est approuvée à l'unanimité des présents
Le tarif des activités annuelles (applicable 01/09/2024) est approuvé à l'unanimité des présents.



Tarif des activités 2024-2025

produits	YCS 2023	YCS 2024	SIX FOURS	BANDOL	TOULON
Cotisation club	jeune : 46 € adulte : 50 €	jeune : 46 € adulte : 50 €	55,00 €	jeune : 30 € adulte : 75 €	10,00 €
<u>Optimist criterium</u>	190,00 €	200,00 €	253,00 €	337,00 €	452,00 €
<u>Optimist compétition</u>	235,00 €	300,00 € <u>gopti</u> 320,00 € <u>laser</u>		512,00 €	487,00 €
Catamaran 14 (10 - 14 ans)	200,00 €	210,00 €	283,00 €	337,00 €	487,00 €
Catamaran 15 (15 ans et +)	210,00 €	220,00 €	328,00 €	337,00 €	487,00 €
Planche à voile	190,00 €	200,00 € <u>débutant</u> 220,00 € <u>perfec.</u>			487,00 €
Adulte (catamaran + PAV)	275,00 €	300,00 € Option <u>nav.</u> Autonomie et estival = 50 €	320,00 €	carnet 10 séances : 220 €	4 mois : 395 €

26 janvier 2024

Rapport Sportif

Equipe Laser :

5 jeunes : Zoé, Clémentine, Thibault, Hugo, Matthieu

3 propriétaires : Vanessa, Ghislain, Xavier

3 entrainements par semaine : Navigation le mercredi et samedi apm, préparation physique le vendredi soir.

Participation au championnat de Méditerranée (7 dates de Nice au Cannet en Roussillon)

Championnat de France espoir pour :	Mathieu	52 sur 65 en ILCA4
	Hugo	50 sur 65 en ILCA4
	Thibaud	17 sur 56 en ILCA6

Equipe Optimist :

7 jeunes : Lili, Nathan, Charles, Nans, Manon, Théa, Alessandro.

Participation au Championnat Départemental (Challenge) et Régional (Ligue).

Catamaran SL16 : Capucine et Aimé entrainement avec le CED.

Participation au Championnat de France espoir.

420 : Aïnoa entrainement avec l'ASPTT Marseille.

Participation Championnat France, Europe et Monde.



Marin de l'année :

Aïnoa PHILIPPE SASIAIN Championnat France Europe et Monde 420



Espoir de l'année :

Mathieu FORESTIER Championnat France espoir dériveur solitaire Ilca 4



Calendrier Régates :

SIL 420 16-17 mars

Banana's Cup 24 mars

CIMA 420 20-26 avril

Trophée CVAT 8 juin

Paddle Trophy 10 Août

2 Frères 18 août

Trophée Grand Hôtel – Championnat Méditerranée Ilca 28-29 septembre

Régate Ligue Optimist/Open Skiff 10 novembre

Challenge YCS 30mars, 13 avril, 25mai, 15 juin, 18 août

Élection membres CoDir :

2 places vacantes.

Les 2 sortants se présentent ainsi qu'une troisième candidate.

Après dépouillement du scrutin, ont obtenus :

Sandra Ferron obtient 49 voix, est élue,

Vanessa Sasiain-Belmonte 42 voix, est élue,

Jean-Christophe Morin 39 voix.



Aides Moniteurs été 2022 :

En remerciement du travail et du soutien apportés à l'équipe estivale autour des stages et du point location, une veste molletonnée siglé au couleur du YCSablettes leur est remise.

Questions Diverses :

Jacques redemande l'installation du point fixe sur la mise à l'eau pour faciliter la sortie de son bateau à l'aide d'un palan. Jean-Renaud répond qu'une étude doit en ce cas être faite en accord avec la Mairie.

Alain intervient à propos de l'utilisation de l'algéco par les foileurs. Jean-Renaud répond que cette occupation était irrégulière et qu'il faudrait repenser l'utilisation de ce lieu.

Estelle demande quelle est la nécessité d'augmenter les tarifs puisque les comptes sont bénéficiaires. Jean-Renaud répond que cette nécessité s'impose pour éviter la limitation de frais qui seraient nécessaires dans le futur et que se faisant on essaie de se rapprocher des frais réels engendrés par ces activités tels que calculés par les instances fédérales dont nous dépendons.

Le mot du président de la Ligue Sud Voile

En fin de séance, M. Claude Le Bacquer prend la parole pour expliquer les raisons de l'augmentation du tarif des licences et le nécessité de bien calculer nos coûts réels afin d'anticiper le futur.

Il conclut sur les changements à attendre avec l'évolution des statuts des instances sportives vers la parité.